

Image not found or type unknown



Dettes envers la banque la dette s'efface t-elle apres ib

Par **valbru**, le **12/12/2008** à **16:16**

bonjour, mon comptable est parti sans me faire la clôture ni le bilan de mon entreprise individuelle aucun recours donc endette jusqu'au cou ma banque clôture mes comptes parce que trop a découvert je me retrouve a devoir faire un dossier de surendettement et elle ma mise chez l'huissier ou je règle 250.00 par mois mais mon interdiction bancaire s'arrête en 2010 dois-je inclure la dette de la banque dans le dossier de surendettement et tout se stoppera en 2010 ou je devrais continuer a payer et je ne devrais plus rien puisque toutes les dettes se stoppent après l'interdiction j'espère avoir été assez clair vous remercie par avance de votre réponse cordialement